



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 avril 2017

Membres du Conseil Municipal présents :

Alfred INGWEILER, Maire

Mme Michèle PARISOT épouse MULLER, 1^{ère} adjointe

M. François SCHNELL, 2^{ème} adjoint

M. Jacky KUNTZ, Mme Francine BOUTY, M. Richard ROBERT, M. Gilbert KUNTZ, Mme Sonia FROHN, M. Stéphane POUVIL,

M. Nicolas STEPHAN, Mme Eliane GASTEBOIS. M. Patrick BLANCHONG

Absents excusés : Mme Myriam VIX qui donne procuration à Mme Eliane GASTEBOIS, M. Claude STRINTZ qui donne procuration à Mme Sonia FROHN, Mme Isabelle BATISTA.

M. le Maire salue l'assemblée et procède aux remerciements suivants :

- la commission « fleurissement » pour la conférence organisée le 10 mars 2017
- la bibliothèque pour l'organisation de la conférence de M. RING le 24 mars 2017
- le comité de rédaction pour la réalisation, l'édition et la distribution du BIC n° 12
- les participants au « nettoyage de printemps »
- les membres du Conseil Municipal présents pour les élections du 23 avril 2017

M. le Maire demande le rajout d'un point à rajouter à l'ordre du jour :

- le « RAPPE »

Prochaine séance du CM :

le VENDREDI 09 juin 2017 à 19h30

2017.04.01 : - Désignation du secrétaire de séance :

M. Patrick BLANCHONG a été désigné secrétaire de séance.

2017.04.02 - Approbation du compte-rendu de la séance du 03 mars 2017 :

M. Gilbert KUNTZ revient sur la rénovation du clocher et notamment sur le traitement du COQ.



Monsieur le Maire le renvoie au compte-rendu du 03 mars 2017 et n'a rien à rajouter.

Le compte-rendu du 03 mars 2017 est approuvé à 13 voix pour et 1 voix contre.

2017.04.03 : - SALLE COMMUNALE :

- **APD** : M. le Maire informe l'ensemble des membres présents que le cabinet HEINTZ a présenté un avant-projet définitif (APD) d'un montant de 820 354 €. Il présente les justifications et les demandes complémentaires formulées par le cabinet. Puis il indique à l'assemblée qu'il n'a pas donné son accord pour le montant proposé et commente sa décision.

- **Fouilles géologiques** : M. le Maire informe également l'assemblée que la société Géotec est intervenue à deux reprises pour l'étude du sol.

- **Permis de construire** :

M. le Maire fait le point sur les différentes autorisations :

- la préfecture a donné son accord pour le permis
- l'accès handicapé a été validé
- le SDEA est entrain de traiter le dossier
- EDF, souhaite mettre en place un transformateur
- SDIS, service incendie : en attente de réponse

- **Subventions** :

M. le Maire récapitule également les différents soutiens financiers qui ont été confirmés :

- DETR 149 000 €
- Réserve parlementaire 4 300 €

M. le Maire informe l'assemblée qu'il y aura probablement une possibilité de financement par le Conseil Départemental (nouveaux contrats de territoire)

- **Missions « contrôles » et « sécurité »** :

M. le Maire informe les membres présents que la mission contrôle et SPS ont été confiées à la société QUALICONSULT



- nouveau terrain d'entraînement :

M. le Maire explique que les travaux pour le terrain de football ont commencé et fait le point sur les difficultés liées à la terre (qualité et quantité).

2017.04.04 : - Impôts locaux :

M. le Maire rappelle le principe de fixation des 3 taxes.

Il indique que l'inflation est estimée à 1,2 % et que les bases ont été augmentées de 0,4 %.

M. le Maire propose d'augmenter de 1 % les 3 taux.

Il s'en suit un débat notamment autour de la question s'il faut aller au-delà de 1 % ou non. Cinq conseillers étaient favorables à cette augmentation au-delà de 1 %

Le Conseil Municipal, après délibération, décide, à 12 voix pour et 2 voix contre, d'augmenter uniformément les trois taux de 1% ce qui donne les résultats suivants :

	<u>Taux 2016</u>	<u>Taux 2017</u>
- Taxe d'habitation :	12,82	12,94
- Taxe foncière (bâti):	10,46	10,56
- Taxe foncière (non bâti) :	73,56	74,29

2017.04.05 : - Programme ONF 2017 :

M. le Maire soumet le programme de travaux et d'exploitation proposé par l'ONF. Il rappelle que ce programme a été exposé aux membres de la commission « forêt » le 22 mars 2017 par M Engel, technicien de l'ONF.

Le Conseil Municipal, décide à 13 voix pour et 1 voix contre, d'approuver les plans de coupe et les frais y relatifs pour 2017 et de supprimer les travaux de maintenance proposés.



2017.04.06 : - Action de prévention des inondations (PAPI Haute-Zorn)

M le Maire et F Schnell, adjoint, expliquent la place d'Ernolsheim dans l'ex syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la haute zorn et l'historique.

M. le Maire présente l'avant-projet des actions de prévention des inondations (PAPI) sur le périmètre du bassin de la Haute-Zorn. Ce programme de travaux développe une stratégie de ralentissement dynamique principalement sur la Zinsel du Sud et de protections rapprochées le long de la Zorn. Ces ouvrages assureront une protection contre les crues trentennales des communes de Dettwiller, Steinbourg, Monswiller, Saverne, Otterswiller, Hattmatt, Dossenheim et Oberhof.

Considérant qu'il revient aux conseils municipaux de valider les aménagements projetés sur les bans respectifs, M le propose la validation du projet au conseil municipal

Le Conseil Municipal, après délibération, valide à l'unanimité les aménagements préconisés sur le ban communal d'Ernolsheim

2017.04.07 : - Indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux :

M le Maire explique qu'à compter du 01^{er} janvier 2017, le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 fixe l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique à 1022. Une nouvelle revalorisation de cet indice est prévue en 2018.

Il rappelle que l'indemnité des élus est calculée à partir de cet indice. Or dans les délibérations du 28/03/2014 et du 01/04/2016 qui fixent l'indemnité du maire et des adjoints il est fait référence à l'indice brut 1015.

Pour éviter de prendre une nouvelle délibération lorsque l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique change, il est proposé de remplacer cette référence chiffrée par le terme « indice terminal » de la fonction publique.



Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- vu les délibérations du Conseil Municipal du 28/03/2014 et du 01/04/2016 fixant les indemnités des élus

- vu le décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 modifiant l'indice brut terminal de la fonction publique

à l'unanimité des membres présents,

- **approuve le remplacement de l'indice brut chiffré terminal de la fonction publique par les termes : « indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ».**

- **dit que cette modification prend effet à compter du 01/01/2017**

2017.04.08 : - PLU :

M. le Maire fait le point d'étape sur l'avancement du dossier.

Il signale qu'un échange doit avoir lieu ce soir sur les enjeux essentiels pour la commune. Il rappelle que chaque conseiller a reçu le dernier compte-rendu de la réunion de la commission « PLU » ainsi que le projet du PADD (programme d'actions de développement durable). Il rappelle aussi les 4 thématiques d'enjeux soient : la vie de la commune, le fonctionnement urbain, les activités économiques et le milieu naturel-paysage.

Aucune remarque particulière ou proposition nouvelle sur ces thématiques n'est relevée.

Gilbert KUNTZ revient sur le document « diagnostic » qu'il faudra valider prochainement après rectification des erreurs, omissions etc... M le Maire souligne l'importance de cette validation et l'exactitude du diagnostic. G KUNTZ souhaite que tous les conseillers vérifient ce document. Il leur sera adressé une nouvelle fois par M le Maire

2017.04.09 : - RAPPE :

M. le Maire informe l'ensemble des membres présents, que le bâtiment connu sous la dénomination « boulangerie » a trouvé acquéreur.



La commune étant propriétaire du bâtiment « restaurant », le porche est en indivision entre la commune et le nouveau propriétaire. Il en est de même de la partie d'une pièce qui se trouve au-dessus du porche.

Cette « partie » de la pièce ne présentant aucun intérêt pour la commune, il lui est proposé de la céder au nouveau propriétaire de la « boulangerie » au prix de 1000 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à céder la quote part indivise de moitié du lot volume 2 compris dans l'ensemble immobilier cadastré section 4 n°537/118 et section 4 n°534/117 moyennant le prix de MILLE Euros (1000 €)

2017.04.10 : - Contrat d'insertion :

M. le Maire expose à l'assemblée qu'il a été saisi par Nicolas STUTZMANN pour une embauche dans le cadre d'un contrat d'insertion. Un tel contrat permettrait à l'intéressé actuellement en détention de bénéficier d'une liberté conditionnelle.

Il explique les modalités et les contraintes financières d'un contrat d'insertion soit :

- durée hebdomadaire maximum : 20 heures
- durée du contrat : 1 an prolongeable de 6 mois
- coût : 50 % à la charge de la commune, 50 % à la charge de l'Etat

M. le Maire tout en reconnaissant que c'est une décision difficile à prendre par les conseillers rappelle aux conseillers que Nicolas Stutzmann est un enfant d'Ernolsheim, et qu'il lui semble important de lui donner une chance de d'insertion

Pour permettre à chaque conseiller de se prononcer librement, le maire propose un vote à bulletin secret. L'ensemble des conseillers approuve cette proposition.

Le vote à bulletin secret a donné le résultat suivant :

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour et 3 voix contre,

- autorise M. le Maire à faire les démarches nécessaires pour la mise en place d'un contrat d'insertion aux conditions décrites ci-dessus, notamment la participation financière de l'ETAT.



- dit que la dépense est prévue au budget.

Un autre vote secret pour se prononcer sur le recrutement de M Stutzmann Nicolas sur le contrat s'il est créé a donné le résultat suivant :

Le Conseil Municipal, à 13 voix pour et 1 voix contre, accepte la proposition de M. le Maire de recruter M Stutzmann Nicolas si l'emploi est créé

2017.04.11 : - Délégations du maire :

- M. le Maire et les adjoints ont assisté à deux assemblées générales : ASK et DONNEURS DE SANG
- M. François SCHNELL a assisté à l'assemblée générale de PRO-DAUBENSCHLAG
- M. le Maire s'était rendu à Dossenheim pour la remise de diplômes et de cadeaux remis aux jeunes dans le cadre du stage de football (EDEN)
- Maillage RPI : M le Maire signale que la CCRMS a demandé à un cabinet une étude sur le maillage des écoles et RPI. Les résultats seront disponibles prochainement
- M. le Maire informe l'ensemble de l'assemblée qu'il a été nommé vice-président à l'Office du Tourisme de Saverne devenu EPCI
- M. le Maire informe des propositions de préemptions qui lui ont été soumises
- M. le Maire informe également des différentes mains-levées qui ont été signées.

2017.04.12 : - Rapport des commissions :

Mme Michèle Muller Epouse Parisot :

- rappelle qu'une réunion est prévue **le 12 juin 2017 à 19 h** pour la commission « circulation »
- que la commission « fête » organise la fête des aînés **le 21 mai 2017**, et demande aux conseillers de donner leur disponibilité.
- pour la journée citoyenne du 29 avril, il y a 28 participants
- remercie M. Patrick BLANCHONG, pour la réalisation du TGV à la sortie du village
- signale qu'il y a deux dates à retenir pour la commission « fleurissement » : le **12/05 pour la préparation de la terre et le 20 mai : pour la plantation**



- informe que les anciennes ardoises du clocher ont été récupérées pour la journée d'inauguration du 13 mai 2017. Un petit texte y sera inscrit et les ardoises seront proposées à la population avec possibilité de faire un don

2017.04.12 : - Divers :

- Mme Eliane Gastebois a participé à la cérémonie du fleurissement le 19 avril à l'Illiade à Illkirch en précisant qu'il s'agissait d'une belle cérémonie. Mme Gastebois a souligné que l'embellissement de la commune est un travail quotidien (nettoyage des trottoirs, entretiens plates-bandes, etc ...) à fournir par l'ensemble des citoyens. Mme Gastebois a également précisé que l'ADT est susceptible de passer incognito dans les communes tout au long de l'année.
- M. le Maire explique le déroulement de la journée du 06 mai 2017 (commémoration du 08 mai et inauguration de la place du 19 mars 1962).
- M. Gilbert KUNTZ rend compte des différentes réunions auxquelles il a assisté et présente différents documents du Parc.

La séance a été close à 23 h 15

le secrétaire de séance : M. Patrick BLANCHONG

Les membres du conseil :

Mme Michèle PARISOT épouse MULLER

M. Jacky KUNTZ

M. François SCHNELL

Mme Francine BOUTY

M. Richard ROBERT



République Française
Département du Bas-Rhin

MAIRIE d'ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE

M. Gilbert KUNTZ

Mme Sonia FROHN

M. Claude STRINTZ qui donne procuration à Mme Sonia FROHN

M. Stéphane POUVIL

Mme Myriam VIX donne procuration à Mme Eliane GASTEBOIS

M. Nicolas STEPHAN

Mme Eliane GASTEBOIS

M. Patrick BLANCHONG

Le Maire :
Alfred INGWEILER